Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

Évaluation des entreprises : l'IA transforme les pratiques, pas la responsabilité des professionnels



L'intelligence artificielle permet de rechercher, analyser, calculer et même remettre en question certaines hypothèses. Mais peut-elle véritablement juger de la valeur d'une entreprise ? Une interrogation à laquelle ont tenté de répondre la Compagnie nationale des commissaires aux comptes (CNCC), en partenariat avec le Conseil national de l'ordre des experts-comptables (CNOEC) lors de la 14e Journée de l'Évaluation qui vient de se tenir. A cette occasion, les professionnels ont débattu de la place de l'IA dans leurs missions d'évaluation. Un message central s'est imposé : si l'IA transforme les pratiques, le jugement professionnel, l'esprit critique et la responsabilité de l'évaluateur demeurent irremplaçables.

Rechercher, analyser, challenger, calculer, juger, documenter, assumer… l'intelligence artificielle peut être utilisée à toutes les étapes d'une mission d'évaluation. Mais jusqu'où peut-on lui déléguer ces

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

travaux ? Cette question était au cœur de la conférence animée par Quitterie Lenoir, vice-présidente de la commission Évaluation de la CNCC, en présence d'Alexandra Sabin-Brasset, présidente du comité Évaluation et Transmission du CNOEC, Olivier Salustro, président de la commission Évaluation de la CNCC et Arnaud Ducap, président de la commission IA et Évaluation de la CNCC.

L'IA peut enrichir l'analyse, mais ne peut se substituer au jugement humain

Si l'IA permet de traiter rapidement des volumes importants de données, d'identifier des risques ou de faire émerger des hypothèses nouvelles, elle ne sait pas nécessairement distinguer les informations déterminantes pour la valeur d'une entreprise. L'enjeu n'est donc pas de disposer du maximum d'informations mais de savoir les hiérarchiser, les interpréter et les confronter à la réalité économique de l'entreprise évaluée.

Les échanges ont également mis en lumière un risque moins perceptible, celui de laisser l'IA orienter le raisonnement du professionnel. Face à des réponses structurées et convaincantes, l'évaluateur doit conserver sa capacité à douter, à formuler ses propres hypothèses et à contredire les conclusions proposées par l'outil.

> « Le professionnel doit toujours être capable de construire et reconstruire les démarches. »
>
> *Arnaud Ducap, président de la commission IA et Évaluation de la CNCC*

Cette vigilance pose directement la question de la formation des futurs professionnels. Apprendre à utiliser l'IA ne suffit pas, il faut apprendre à la questionner, à identifier ses biais et à savoir quand s'en passer.
« Le professionnel doit toujours être capable de construire et reconstruire les démarches, pour assumer et documenter son jugement professionnel », a ainsi rappelé Arnaud Ducap, président de la commission IA et Évaluation de la CNCC.

Une évaluation ne se résume pas à un chiffre, elle repose sur une démonstration, des hypothèses et des arbitrages que le professionnel doit pouvoir expliquer, défendre et assumer. L'IA peut contribuer au raisonnement, mais elle ne porte ni la responsabilité des choix effectués ni celle des conclusions formulées.

De nouveaux outils pour accompagner l'évolution des pratiques en 2027

Au-delà du sujet de l'IA, cette 14e édition a été l'occasion de présenter les travaux engagés par les commissions de la CNCC et du CNOEC pour accompagner les professionnels. Plusieurs publications sont attendues en 2027, notamment des guides consacrés au commissariat aux apports et à la fusion, aux avantages particuliers attachés aux actions de préférence, à la valorisation des actions au regard des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

problématiques de volatilité de ces instruments ainsi qu'à la mission de diagnostic de la transmission d'une entreprise. Le guide du diagnostic stratégique fait également l'objet d'une actualisation intégrant notamment les enjeux ESG.

Transmission des entreprises : un enjeu économique majeur pour les professionnels du chiffre
La transmission d'entreprise a également été abordée lors de l'ouverture de cette édition, qui comptait 350 inscrits. Face aux évolutions démographiques, l'anticipation des transmissions représente un enjeu économique majeur. Pourtant, les dirigeants sollicitent encore trop souvent les professionnels tardivement.
Les commissaires aux comptes et experts-comptables ont ainsi un rôle essentiel à jouer pour les accompagner dans la préparation de ces échéances et leur permettre de poursuivre leurs projets d'investissement, d'innovation et de développement.

À l'horizon 2027, l'enjeu pour les professionnels de l'évaluation ne sera donc pas seulement de maîtriser de nouveaux outils mais de préserver ce qui fait la valeur de leur expertise. Cela repose notamment sur leur capacité à exercer un jugement indépendant, à défendre leurs arbitrages et à assumer leurs conclusions.

L.G.

Audit légal : stabilisation du marché et renouvellement de la profession

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026



La Compagnie nationale des commissaires aux comptes (CNCC) publie son 6ème baromètre annuel, appuyé sur l'analyse des déclarations d'activité 2025 (portant sur les audits réalisés au titre de l'exercice 2024) ainsi que sur une enquête menée auprès des commissaires aux comptes au premier trimestre 2026.

Après plusieurs années marquées par les effets successifs de la loi Pacte, puis le relèvement des seuils d'audit légal intervenu en 2024, le baromètre 2026 met en lumière une stabilisation progressive du marché de l'audit légal, avec un taux de renouvellement des mandats auprès des petites entreprises qui progresse après plusieurs années de baisse. Cette nouvelle édition met également en évidence une dynamique positive de renouvellement de la profession, avec une hausse du nombre d'inscrits, une féminisation qui se poursuit et un rajeunissement des professionnels, aujourd'hui pleinement mobilisés sur les enjeux de transformation numérique.

Une stabilisation progressive du marché de l'audit légal

En 2024, le nombre total d'entités bénéficiant en France d'une certification des comptes a atteint 208 086, soit une baisse limitée à 5%. Cette diminution reste principalement liée aux effets mécaniques des relèvements de seuils, qui représentent une baisse de 14 600 mandats, à laquelle s'ajoute une érosion naturelle du tissu économique (disparitions d'entités auditées, fusions ou restructurations) estimée à 4 300 mandats.

Cette contraction apparaît toutefois moins marquée qu'au cours des exercices précédents, traduisant une dynamique de stabilisation progressive du marché. Le taux de renouvellement des mandats auprès des petites entreprises progresse, lui, significativement, passant de 44% à 51%, confirmant une évolution de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

fond dans la perception du rôle du commissaire aux comptes.

> « Cette nouvelle génération de commissaires aux comptes intègre pleinement les enjeux de durabilité. »
>
> *Philippe Vincent, président de la CNCC*

« Les entreprises qui souhaitaient renoncer à la certification de leurs comptes après PACTE l'ont désormais majoritairement fait, explique Philippe Vincent, président de la CNCC. Cette évolution traduit une adhésion plus forte des entreprises à la valeur ajoutée du commissariat aux comptes, en matière de sécurisation financière, de transparence et de confiance économique. »

Au-delà des sociétés commerciales, qui représentent la majorité des entités certifiées, certains segments enregistrent une progression notable. C'est notamment le cas des associations, fondations et fonds de dotation, qui affichent une hausse nette de 807 mandats.

Une profession qui se renouvelle

Le baromètre 2026 met également en évidence une dynamique positive de renouvellement de la profession. Le nombre de commissaires aux comptes (personnes physiques) progresse pour atteindre 11 850 professionnels, soit 425 inscrits supplémentaires en un an. Le nombre de personnes morales atteint quant à lui 7 094, en hausse de 270 structures. Cette progression est observée dans l'ensemble des régions.

Cet afflux de nouveaux professionnels contribue à faire évoluer la démographie de la profession, l'âge moyen continue de diminuer pour atteindre 50 ans, tandis que la féminisation se poursuit, avec une part des femmes passée de 25% à 27%.

« On observe aujourd'hui l'effet combiné du plan jeunes, lancé en 2021 sous la précédente mandature, et de la directive CSRD, avec un afflux d'inscriptions avant le 31 décembre 2025, date marquant l'expiration de la 'clause de grand-père', poursuit le président de l'instance représentative des 11 800 commissaires aux comptes en France. Cette nouvelle génération de commissaires aux comptes intègre pleinement les enjeux de durabilité et se trouve également au cœur d'une accélération profonde de la transformation numérique de nos cabinets. »

L'IA et la facturation électronique accélèrent la transformation des cabinets

Après l'accélération des enjeux liés à la durabilité, la transformation numérique, et plus particulièrement le développement des usages de l'intelligence artificielle, occupe désormais une place centrale dans la réflexion stratégique des cabinets.

Selon l'enquête menée au premier trimestre 2026, plus de 60% des cabinets autorisent aujourd'hui leurs

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

collaborateurs à utiliser des outils reposant sur l'intelligence artificielle. Dans le même temps, l'encadrement de ces usages se renforce afin de sécuriser les pratiques et de garantir la qualité des travaux réalisés. Enfin, plus de 75% des répondants déclarent être déjà formés aux enjeux de l'IA ou envisager de se former prochainement, témoignant d'une forte mobilisation de la profession face à ces nouveaux usages.

La transformation numérique des cabinets est également portée par la montée en puissance de la facturation électronique. Ainsi, 97% des répondants déclarent en avoir une connaissance générale ou experte. Par ailleurs, 72% d'entre eux estiment que la facture électronique constitue une opportunité d'accéder à des données structurées et fiables, susceptibles de renforcer la qualité des travaux d'audit.

Palmarès de la durabilité : appel à candidature des experts-comptables et des commissaires aux comptes

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026



Le Conseil national de l'ordre des experts-comptables (CNOEC) et la Compagnie nationale des commissaires aux comptes (CNCC) lancent conjointement leurs concours annuels visant à récompenser les professionnels engagés pour une économie plus durable et les clients qu'ils accompagnent dans cette démarche. La remise des prix de la 4e édition des Challenges Durabilité-RSE, portés par la CNCC, et des 25e Trophées de la durabilité du CNOEC, se tiendra lors d'une cérémonie commune le 8 juillet.

Mettre à l'honneur les acteurs de la durabilité

Cette initiative conjointe a pour objectif de mettre à l'honneur les acteurs de la profession qui intègrent pleinement les enjeux de durabilité dans leurs pratiques, ainsi que la nouvelle génération de professionnels ayant fait de la durabilité le sujet de leur mémoire de DEC. Elle vise également à valoriser les engagements concrets de leurs clients en faveur d'une performance responsable et durable.

Un appel à candidature qui s'adresse à tous les acteurs engagés

Les Palmarès de la durabilité s'adressent aux cabinets d'expertise comptable et d'audit aux mémorialistes de la profession ainsi qu'aux entreprises et organisations diverses. Les candidats ont jusqu'au 30 mai pour déposer leurs dossiers dans une ou plusieurs des catégories proposées par le CNOEC et la CNCC.

Les catégories récompensées en 2025

Les 4 catégories retenues par le CNOEC pour la 25e édition du Trophée de la durabilité :

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

1. **Prix de la meilleure initiative durabilité en cabinet :** récompense une démarche RSE exemplaire au sein d'un cabinet d'expertise comptable
2. **Prix du meilleur accompagnement à l'établissement d'un rapport obligatoire de durabilité (CSRD) :** valorise l'accompagnement des entreprises dans la production de leur rapport obligatoire
3. **Prix Hervé Gbego du meilleur mémoire expertise (DEC) :** distingue un mémoire portant sur la durabilité et la responsabilité sociétale en expertise comptable
4. **Prix coup de cœur du jury**

Les 4 catégories retenues par la CNCC pour la 4e édition des Challenges de la durabilité :

1. **Prix de la meilleure société à mission :** prix réservé aux organisations ayant déployé une stratégie RSE ambitieuse
2. **Prix du meilleur Reporting CSRD** : récompense les entreprises ayant produit un rapport CSRD vérifié par un commissaire aux comptes OTI
3. **Prix du meilleur mémoire Audit (DEC) :** distingue un mémoire (déposé et soutenu) traitant des enjeux de durabilité et de responsabilité sociétale en audit
4. **Prix de la meilleure démarche RSE Entreprise :** met en avant une stratégie RSE d'entreprise structurée et impactante.

L.G.

Pour en savoir plus et déposer un dossier de candidature : ***palmares-durabilite.fr***

A Grenoble, les commissaires aux comptes travaillent à intégrer l'IA dans leur profession

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026



Réunis à Grenoble à l'occasion de leurs Assises nationales, les commissaires aux comptes (CAC) de toute la France ont eu l'occasion de se pencher sur les conséquences de l'avènement de l'IA dans leurs métiers. L'occasion aussi de se pencher sur son intégration.

Délocalisées tous les deux ans en région, c'est à Grenoble que se sont tenues, les 5 et 6 décembre, les assises nationales des commissaires aux comptes, sur la thématique de l'intelligence artificielle (IA).

IA et certification des comptes : comprendre les process des entreprises

Après l'intégration des données extra financières, c'est un nouveau virage d'importance qui s'impose en effet aux professionnels de la certification de comptes. « L'enjeu de la durabilité demeure et entre actuellement dans sa phase de mise en œuvre. Mais l'accélération de la transition numérique amenée par l'IA nous amène à repenser nos modèles », avance Philippe Vincent, président de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes (CNCC), élu en novembre dernier. « Nous sommes par définition les professionnels qui certifient la donnée, l'IA massive bouscule nos méthodes de travail ».

Un constat partagé par Antoine Sirand, président de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes (CRCC) Dauphiné-Savoie, hôte de l'évènement. « Ces nouvelles technologies sont adoptées par nos clients et intégrées dans leurs process, nous sommes donc obligés de nous acculturer à ces sujets, et

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

d’en comprendre les opportunités et les limites, pour optimiser nos audits ».



Antoine Sirand, président de la CRCC Dauphiné-Savoie. Crédit : Caroline Thermoz-Liaudy

Intelligence artificielle : un outil pour les commissaires aux comptes ?

L’autre question posée par l’avènement de l’IA dans les pratiques des CAC, est celle de la compatibilité entre la certification de données et la délégation de certaines tâches à une IA. « Nos cabinets sont des entreprises comme les autres et nous sommes à la recherche de gains de productivité, et l’IA est manifestement une des solutions », poursuit Antoine Sirand. Le président de la CRCC précise que la commission nationale développe actuellement un outil d’IA dont l’objectif sera d’aller chercher des données dans des bases fiables pour solutionner des questions juridiques.

Philippe Vincent explique également que les professionnels usent déjà d’outils numériques. « La vigilance nécessaire avec l’IA réside dans le fait qu’on ne sait pas reproduire son raisonnement. Il faut trouver des sécurités de traçabilité, ‘d’auditabilité’ qui est la pierre angulaire de nos métiers. Mais à l’heure où nos clients, et les entreprises en général, produisent de plus en plus de données, avoir un outil qui permet d’aller plus vite sur certains traitements, à partir du moment où on les maitrise et qu’on les a sécurisés en termes de qualité d’information et de traitement, il faut y regarder. On va gagner en temps et en pertinence. On pourra peut-être, au lieu de travailler sur des échantillons travailler sur la totalité des données de l’entreprise ».

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026



Un millier de commissaires aux comptes ont confronté leurs pratiques aux usages de l'IA, durant les Assises nationales à Grenoble les 5 et 6 décembre. DR/CNCC

Assises nationales des commissaires aux comptes à Grenoble : un millier de participants

Les 25 exposants du salon organisé à l'occasion de ces deux jours de réflexion étaient aussi sélectionnés pour guider les CAC dans la voie de l'IA : éditeurs de logiciels, drones programmés pour réaliser des inventaires dans les entrepôts…

Le président de la CRCC Dauphiné-Savoie s'est réjoui par ailleurs du succès de l'évènement. « Ça surpasse nos attentes puisqu'au niveau de la compagnie, plus de la moitié de nos 400 confrères sont présents : c'est une mobilisation comme jamais on a eu. Et globalement, on compte plus d'un millier de participants, ce qui est une belle performance pour des assises délocalisées en province. »

Caroline Thermoz-Liaudy, de l'Essor Isère pour RHE

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

Un nouveau président pour la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes



Philippe Vincent a été élu, jeudi 31 octobre, président de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (CNCC) par le Conseil national de la profession, pour un mandat de quatre ans. Il a pris ses nouvelles fonctions dès le 1er novembre.

Né à Lyon, Philippe Vincent a débuté sa carrière à la Fiduciaire de France à Oyonnax dans le Jura, avant de rejoindre les équipes de PwC en 1994, cabinet au sein duquel il est associé depuis 2006.
En tant que membre du Bureau national et vice-président depuis 2020 sous la présidence de Yannick Ollivier, Philippe Vincent a contribué au repositionnement de la profession de commissaire aux comptes dans son rôle sociétal au centre de la chaîne de confiance de l'économie, ainsi qu'à la rénovation de son image.

> « Continuer d'ancrer le commissaire aux comptes comme allié des dirigeants de PME. »
>
> *Philippe Vincent, président de la CNCC*

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

« Mon projet pour la profession, explique le nouveau président de la CNCC, s'inscrit dans la continuité de la mandature qui s'achève, avec une ambition triple : continuer d'ancrer le commissaire aux comptes comme allié des dirigeants de PME, assoir notre légitimité en matière de durabilité et faire de la profession une actrice de la réussite de la transition des entreprises françaises vers des modèles plus durables, et jouer un rôle précurseur pour anticiper les bouleversements de l'IA. En toile de fond, le sujet de l'attractivité restera une priorité pour préparer l'avenir. »
La mandature qui s'ouvre aura vocation à consolider ce socle, avec l'ambition de rendre toujours plus audible la voix des commissaires aux comptes, au niveau national et européen.

L.G.

(Podcast) : le 'thriller économique' de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes enfin disponible



Anatomie d'une bulle, la série de podcasts lancée début juillet par la Compagnie nationale des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

commissaires aux comptes (CNCC) est désormais disponible dans son intégralité. Est-ce que les chiffres peuvent vraiment raconter une histoire palpitante ? Réponse sur Apple, Spotify et autre Deezer.

Le 4 juillet dernier, la CNCC (Compagnie nationale des commissaires aux comptes) a lancé le premier épisode d'Anatomie d'une bulle. Cette série de podcasts en 6 épisodes disponible sur Spotify, Deezer et Apple qui suit l'histoire de Sofiane, un auditeur légal enquêtant sur les comptes d'un domaine viticole. À travers cette série, la CNCC, qui a supervisé l'écriture du scénario pour assurer le plus grand réalisme possible, propose un mélange de suspense et d'analyse comptable, mettant en lumière les défis et les mystères auxquels peuvent être confrontés les auditeurs légaux.

Les chiffres peuvent-ils être palpitants ?

Est-ce que les chiffres peuvent vraiment raconter une histoire palpitante ? C'est l'ambition de cette série qui explore les aspects les plus intrigants de la comptabilité et de l'audit à travers une histoire familiale concrète. Avec ce récit, le podcast offre un regard différent sur le métier de commissaire aux comptes avec un thème universel qui parlera aux comptables, aux entreprises, aux étudiants et toute personne intéressée par la profession.

> « L'écoute est une des valeurs fondamentales de la profession ».

Une fiction au service des commissaires aux comptes

Avec le format podcast, la CNCC ambitionne de toucher un public très large dont l'intérêt sera d'abord éveillé par ce thriller économique. L'occasion également de rappeler que pour la Compagnie nationale des commissaires aux comptes « auditeurs légaux et auditeurs de podcast partagent un nom en commun, et que l'écoute est une des valeurs fondamentales de la profession ».

Depuis 2020, la CNCC multiplie les actions de communication dans les médias et l'espace public vers deux cibles principales : les jeunes et les dirigeants d'entreprises. Après sa dernière campagne engagée Devenir auditeur et le partenariat avec Konbini et l'humoriste Panayotis Pascot pour 'pitcher' le métier d'auditeur légal auprès des jeunes.

Découvrez à présent tous les épisodes de la série disponible sur toutes les plateformes :

Apple Podcasts : https://podcasts.apple.com/fr/podcast/anatomie-dune-bulle/id1755277039
Spotify : https://open.spotify.com/show/4s2SPHchcdlGfn1CHGCsQP
Deezer : https://www.deezer.com/fr/show/1001062512

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026



L.G.

La Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes lance la 3e édition des Challenges Durabilité – Responsabilité Sociétale

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026



La Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (CNCC) organise la 3ème édition des Challenges Durabilité.Ce concours national valorise l'engagement des commissaires aux comptes, de leurs clients et de leurs parties prenantes en faveur d'une performance plus durable. Il met à l'honneur la Responsabilité sociétale des entreprises, mais pas seulement. Il est ouvert à toutes les organisations : entreprises, associations, cabinets d'audit, mémorialistes de la profession et étudiants en Master. Les candidats ont jusqu'au mardi 30 avril pour déposer leur dossier dans une ou plusieurs des catégories proposées.

Durabilité et responsabilité sociétale : une question de confiance portée par les commissaires aux comptes

Le commissaire aux comptes, professionnel indépendant spécialiste de l'audit, est l'allié des entreprises dans leur **t**ransformation sociétale et environnementale. Son intervention participe à améliorer la qualité de l'information extra-financière et les process qui amène à sa production. Sa mission, reconnu d'intérêt public, assure la fiabilité et la sincérité des données, créant les conditions de confiance nécessaires au bon fonctionnement de l'économie et à la lutte contre le greenwashing et le social washing.

Longtemps considérée comme une fonction annexe de la performance ou un levier de communication, la démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) est devenue incontournable pour toutes les organisations. Prendre en compte les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (critères

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

ESG) permet aux entreprises d'inscrire leurs activités dans la durée.

La CSRD, un champ de responsabilités élargi pour la profession
Le rôle des commissaires aux comptes en matière de RSE a récemment été renforcé par l'adoption de la directive sur le reporting de durabilité des entreprises (Corporate Sustainability Reporting Directive), entrée en vigueur au 1er janvier 2024.

Élément constitutif de l'institution du « Green deal » européen, elle vise à normaliser le reporting extra financière, et ainsi à mieux orienter les décisions économiques et les investissements en faveur d'une transition vers une économie plus durable à l'échelle européenne. Les grandes entreprises devront désormais publier, à compter de 2025, des informations détaillées en matière sociale, environnementale et de gouvernance au sein d'une section dédiée dans leur rapport de gestion, qui fera l'objet d'une vérification par un auditeur habilité. La CSRD place les commissaires aux comptes au centre de ce dispositif.
En multipliant les initiatives, la CNCC dessine l'avenir de la profession en étant pleinement partie prenante de la transition de la société en faveur d'une économie plus durable.

Une nouvelle édition des Challenges et de nouveaux prix
Pour cette nouvelle édition, l**a** CNCC inaugure une catégorie réservée aux cabinets d'audit et d'expertise comptable, afin de mieux valoriser l'engagement de la profession et des entreprises qui porteront la mission créée par la directive CSRD. La mémoires « mémoire » est quant à elle scindée en deux catégories, pour distinguerles stagiaires de la profession et des étudiants en Master (toutes filières confondues).

Six lauréats seront récompensés dans les catégories suivantes :

- **Démarche RSE** : un prix réservé aux organisations qui ont pris l'élaboration et le déploiement de leur stratégie RSE à bras le corps.
- **Reporting de durabilité (DPEF)** : pour les organisations qui valorisent leurs performances extra-financières au moyen d'un reporting structuré, obligatoire ou volontaire, vérifiée par un commissaire aux comptes OTI
- **Cabinet engagé :** une catégorie réservée aux cabinets d'audit et d'expertise comptable, parce que la profession elle aussi se doit d'être exemplaire pour convaincre ses clients.
- **Société à Mission** : un prix qui s'adresse aux sociétés qui ont rejoint ou souhaitent rejoindre, avec ambition et détermination, le club des sociétés à mission.
- **Mémoire DEC :** pour les mémorialistes de la profession qui ont déposé et soutenu un mémoire traitant des enjeux de durabilité et de responsabilité sociétale.
- **Mémoire RSE – Etudiants en master :** une catégorie qui vise à refléter la diversité des profils d'auditeurs en devenir, au niveau Bac+5, autour d'un sujet transversal à toutes les filières.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

Un **prix du jury**, toutes catégories confondues, sera également remis à la fin de la cérémonie.

La cérémonie de remise des prix se tiendra, comme les deux années précédentes, à La Serre (Paris, Porte de Versailles), le 3 juillet prochain, et sera précédée d'une conférence ouverte à tous sur le thème « De la conformité à la sincérité des informations en matière de durabilité »

Pour en savoir plus et déposer un dossier de candidature rendez-vous sur https://challenges-durabilite.cncc.fr

A propos de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes *(CNCC)*
La CNCC est l'instance représentative des commissaires aux comptes en France, profession d'intérêt général créatrice des conditions de transparence et de sécurité de la sphère économique, sociale et environnementale. Les commissaires aux comptes sont des alliés de toutes les typologies de structures, de leurs dirigeants et de leurs parties prenantes. Ils placent les valeurs d'indépendance, de compétence, d'engagement et d'écoute au cœur de leurs missions, au service d'une société de confiance. La CNCC représente près de 11 500 commissaires aux comptes qui certifient les comptes de plus de 240 000 entités chaque année, dont plus de 150 000 PME. Le chiffre d'affaires audité par les commissaires aux comptes, toutes entités confondues, est d'environ 6 245 milliards d'euros (clôture des comptes 2020).

Compagnie nationale des commissaires aux comptes : 2e édition des challenges Durabilité – Responsabilité sociétale

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026



La [Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (CNCC)] lance la deuxième édition des [Challenges Durabilité – Responsabilité Sociétale], un concours destiné à valoriser l'engagement des commissaires aux comptes, de leurs clients et de leurs parties prenantes en faveur d'une performance plus durable.

Ouvert aux entreprises, organisations diverses, cabinets d'audit, mémorialistes de la profession et étudiants en Master, les candidats ont jusqu'au 15 mai pour déposer leurs dossiers dans une ou plusieurs des 4 catégories proposées : Démarche RSE, Déclaration de Performance Extra-Financière, Mémoire RSE et Société à Mission.

Durabilité : un enjeu d'actualité pour les commissaires aux comptes
Au-delà des obligations réglementaires, et notamment des obligations de reporting dans le cadre de la nouvelle directive européenne CSRD, tous les acteurs économiques, à commencer par les entreprises, se posent la question de leur impact et de la transition vers des modèles plus durables à moyen terme. Cette préoccupation fait échos à un mouvement de fond, qui mobilise toujours plus les citoyens et donne corps à la notion de responsabilité sociétale des entreprises.

La CNCC n'y échappe pas, et multiplie les initiatives pour être pleinement partie prenante de ce mouvement pour une économie plus durable, qui dessine l'avenir de la profession qu'elle représente. En effet, les commissaires aux comptes sont bien placés pour répondre au besoin de confiance dans l'information non financière des entreprises, témoin de leur engagement et clé de la mesure des avancées en faveur d'une économie plus durable.

Les Challenges Durabilité – Responsabilité Sociétale sont une invitation à valoriser et partager toutes les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 novembre 2026

actions en faveur d'une performance plus vertueuse, plus responsable. Ils distinguent quatre lauréats dans les catégories suivantes :

- **Démarche RSE** : un prix réservé aux organisations qui ont pris l'élaboration et le déploiement de leur stratégie RSE à bras le corps.
- **Déclaration de performance extra-financière (DPEF)** : pour les organisations qui valorisent leurs performances extra-financières au moyen d'une DPEF, obligatoire ou volontaire, vérifiée par un commissaire aux comptes OTI.
- **Société à Mission** : un prix qui s'adresse aux sociétés qui ont rejoint ou souhaitent rejoindre, avec ambition et détermination, le club des sociétés à mission.
- **Mémoire RSE** : pour les mémorialistes de la profession ainsi que les étudiants en master – toutes filières – qui ont déposé et soutenu un mémoire traitant des enjeux de durabilité et de responsabilité sociétale.

La cérémonie de remise des prix se tiendra comme l'an dernier à La Serre (Paris, Porte de Versailles), le 6 juillet prochain, et sera précédée d'une conférence ouverte à tous sur les enjeux de la profession en termes de reporting non financier et de durabilité.

Les Challenges Durabilité – Responsabilité Sociétale sont organisés en partenariat avec l'ADEME, Bpifrance, le MEDEF, le média Compta Online, l'institut des Experts-Comptables en Entreprise, ainsi que Croissance Bleue.

Pour en savoir plus et déposer un dossier de candidature rendez-vous sur https://challenges-durabilite.cncc.fr